



KPMG SA  
Tour EQHO|2 Avenue  
Gambetta|CS 60055|92066 Paris  
La Défense Cedex

# Association Mission Locale du Chalonnais

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions  
réglementées

Réunion de l'assemblée générale relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Association Mission Locale du Chalonnais  
49 Avenue Boucicaut - 71100 Chalon-sur-Saône

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de  
commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des  
experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et  
rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux  
comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de  
cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited,  
une société de droit anglais (private company limited by  
guarantee).

Société anonyme à conseil  
d'administration  
Siège social :  
Tour ECHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA  
Tour EQHO|2 Avenue  
Gambetta|CS 60055|92066 Paris  
La Défense Cedex

## Association Mission Locale du Chalonnais

49 Avenue Boucicaut - 71100 Chalon-sur-Saône

### Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le  
31 décembre 2023

À l'assemblée générale de l'association Mission Locale du Chalonnais,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre  
rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les  
caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous  
aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur  
bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de  
l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces  
conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine  
professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

## CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

### Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de  
l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions  
de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Chalon-sur-Saône, le 19 mars 2024

KPMG SA

Sylvie Merle

Associée



KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

# Association Mission Locale du Chalonnais

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023  
Association Mission Locale du Chalonnais  
49 Avenue Boucicaut - 71100 Chalon-sur-Saône

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

## Association Mission Locale du Chalonnais

49 Avenue Boucicaut - 71100 Chalon-sur-Saône

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de l'association Mission Locale du Chalonnais,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Mission Locale du Chalonnais relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Chalon-sur-Saône, le 19 mars 2024

KPMG SA

Sylvie Merle

Associée

**MISSION LOCALE DU CHALONNAIS**

**Comptes Annuels**

**Du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023**

**BILAN - ACTIF**

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres	3 915,60	3 915,60		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	538 855,17	131 647,29	407 207,88	439 708,60
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	48 828,11	41 083,22	7 744,89	9 174,23
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>591 598,88</b>	<b>176 646,11</b>	<b>414 952,77</b>	<b>448 882,83</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
<b>Créances</b>				
Clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	246 597,45		246 597,45	340 301,96
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	200 000,00		200 000,00	
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	776 571,52		776 571,52	791 343,26
<b>Charges constatées d'avance</b>	3 972,46		3 972,46	3 451,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 227 141,43</b>		<b>1 227 141,43</b>	<b>1 135 096,22</b>
<b>Frais d'émission des emprunts (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Ecart de conversion actif (V)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 818 740,31</b>	<b>176 646,11</b>	<b>1 642 094,20</b>	<b>1 583 979,05</b>

**BILAN - PASSIF**

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	684 190,92	521 323,77
Autres		
Report à nouveau	55 429,71	55 429,71
Excédent ou déficit de l'exercice	16 729,39	162 867,15
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>756 350,02</i>	<i>739 620,63</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		904,54
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>756 350,02</b>	<b>740 525,17</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	155 331,00	160 211,50
<b>TOTAL (II)</b>	<b>155 331,00</b>	<b>160 211,50</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	68 728,00	64 603,00
<b>TOTAL (III)</b>	<b>68 728,00</b>	<b>64 603,00</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	340 358,74	368 936,11
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 413,52	32 343,31
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	263 887,92	194 309,82
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 025,00	22 025,00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		1 025,14
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>661 685,18</b>	<b>618 639,38</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>	<b>(V)</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)</b>	<b>1 642 094,20</b>	<b>1 583 979,05</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	3 000,00	3 000,00
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 521 867,02	1 449 331,87
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 824,82	74,20
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	82 343,48	77 044,34
Utilisations des fonds dédiés	160 211,50	216 039,00
Autres produits	162,70	1 106,01
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 770 409,52</b>	<b>1 746 595,42</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	287 390,45	268 266,23
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	94 678,20	79 636,77
Salaires et traitements	891 136,38	784 211,11
Charges sociales	282 253,10	250 810,84
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	38 636,46	38 226,32
Dotations aux provisions	4 125,00	
Reports en fonds dédiés	155 331,00	160 211,50
Autres charges	2 722,24	1 136,61
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 756 272,83</b>	<b>1 582 499,38</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>14 136,69</b>	<b>164 096,04</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 858,79	1 120,26
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>5 858,79</b>	<b>1 120,26</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 170,63	4 506,38
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>4 170,63</b>	<b>4 506,38</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>1 688,16</b>	<b>-3 386,12</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)</b>	<b>15 824,85</b>	<b>160 709,92</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	904,54	2 157,23
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>904,54</b>	<b>2 157,23</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>904,54</b>	<b>2 157,23</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>		
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	<b>1 777 172,85</b>	<b>1 749 872,91</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>1 760 443,46</b>	<b>1 587 005,76</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>16 729,39</b>	<b>162 867,15</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	31 224,00	30 705,00
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>31 224,00</b>	<b>30 705,00</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	31 224,00	30 705,00
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>31 224,00</b>	<b>30 705,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>16 729,39</b>	<b>162 867,15</b>

**SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

**SOMMAIRE**

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
PRÉSENTATION			
Faits caractéristiques de l'exercice	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS	0		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ECARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES			
<i>Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	0		
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			NA
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			
LES EFFECTIFS	0		
RESSOURCES,			
VENTILATION DE L'IMPÔT,			
INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRES			

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 31/12/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

NEANT

### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement).

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Amortissements des biens non décomposables :**

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	7 ans
- Véhicule	5 ans
- Matériel informatique neuf	3 ans
- Matériel informatique d'ocasi	2 ans

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

**AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES**

<b>Désignation</b>	<b>VALEUR NETTE</b>
<b>TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES</b>	

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

ACHAT DE 2 ORDINATEURS POU 3969.60 €  
 ACHAT DE 22 ORDINATEURS EN FIN DE LOCATION POUR 736.80€  
 MISE AU REBUS LOGICIEL KELIO POUR 2667.08 €

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS**

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement, de recherche et de développement		<b>TOTAL I</b>		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		<b>TOTAL II</b>	<b>6 583</b>	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre		479 000	
		Sur sol d'autrui			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agenets & aménagts const.		59 855	
		Instal. géné., agenets & aménagts divers			
		Matériel de transport		13 000	
	Immobilisations corporelles en cours	Matériel de bureau & info., mobilier		31 122	4 706
Emballages récupérables & divers					
Avances et acomptes					
		<b>TOTAL III</b>	<b>582 977</b>	<b>4 706</b>	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		<b>TOTAL IV</b>			
		<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	<b>589 560</b>	<b>4 706</b>	

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine	
		par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével. <b>TOTAL I</b>					
	Autres postes d'immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>		<b>2 667</b>	<b>3 916</b>		
CORPORELLES	Terrains			479 000		
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui			59 855	
	Inst.tech., mat. outillage indus.	Ins. gal. agen. amé. cons				
		Instal. généc., agenets, aménagts d.			13 000	
	Autres inmos corporelles	Matériel de transport			35 828	
		Mat.bureau, info., mob.				
Emballages récup. div.						
Immos corporelles en cours						
Avances et acomptes						
	<b>TOTAL III</b>			<b>587 683</b>		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
	<b>TOTAL IV</b>					
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>			<b>2 667</b>	<b>591 599</b>		

## ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		6 583		2 667	3 916
<b>TOTAL</b>		<b>6 583</b>		<b>2 667</b>	<b>3 916</b>
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	74 313	23 950		98 263
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.		24 833	8 551		33 384
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport	11 187	1 813		13 000
	Mat. bureau et informatique, mob.	23 760	4 323		28 083
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		<b>134 094</b>	<b>38 636</b>		<b>172 731</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>140 677</b>	<b>38 636</b>	<b>2 667</b>	<b>176 646</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corporelles	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**Calcul de la provision pour départ à la retraite :

La méthode appliquée sur l'exercice 2023 consiste à calculer de manière statistique en fonction de la probabilité d'être toujours présent à l'âge légal de départ à la retraite dans l'association sur l'ensemble du personnel quel que soit l'âge.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4.00%
- Taux de charges : 41.00 %
- Age de départ légal à la retraite 64 ans

La provision 2023 s'élève par conséquent à 4 125 € et porte la provision à 68 728€

. La provision tient compte du changement de législation sur les indemnités de départ en retraite, notamment l'assujettissement aux charges sociales.

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires	64 603	4 125			68 728
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	160 212	155 331	160 212		155 331
<b>TOTAL</b>	<b>224 815</b>	<b>159 456</b>	<b>160 212</b>		<b>224 059</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
d'exploitation		159 456	160 212		
financières					
exceptionnelles					

**LOCATIONS**

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

**LOCATIONS**

Ne concerne que du materiel informatique

	Valeur d'origine	REDEVANCES PAYÉES		
		Cumul exerc. antérieurs	Exercice	Total
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages	46 899	33 761	9 793	43 554
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
<b>TOTAL</b>	<b>46 899</b>	<b>33 761</b>	<b>9 793</b>	<b>43 554</b>

	VALEUR RESTANT À PAYER			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels, outillages	6 821	6 821		13 642
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
<b>TOTAL</b>	<b>6 821</b>	<b>6 821</b>		<b>13 642</b>

## ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés	1 031	1 031	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 822	10 822	
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	234 638	234 638	
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	107	107		
Charges constatées d'avance	3 972	3 972		
<b>TOTAUX</b>		<b>250 570</b>	<b>250 570</b>	
Renvois (1) (2) (3)	Montant des			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)			
	Créances reçues par legs ou donations			

## VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

CAT DU 05/09/2023 AU 31/03/2024 A 4%

	Valeur historique	Valeur liquidative	Gains latents	Pertes latentes
CAT DU 05/09/2023 AU 31/03/2024	200 000,00		3 800,00	
<b>TOTAL</b>	<b>200 000,00</b>		<b>3 800,00</b>	

**COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF**

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 972
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>3 972</b>

**PRODUITS À RECEVOIR**

Ne concerne que des subventions à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	234 638
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>234 638</b>

## TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
CEJ	146 627,00		146 627,00		155 331,00	155 331,00	
FONJEP	3 553,50		3 553,50				
CLEFS 71 FSE	10 031,00		10 031,00				
<b>TOTAL</b>	<b>160 211,50</b>		<b>160 211,50</b>		<b>155 331,00</b>	<b>155 331,00</b>	

## ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

Engagements	Exercice N	Exercice N-1
Sur subventions de fonctionnement	155 331,00	160 211,50
Sur dons manuels		
Sur legs et donations		
<b>TOTAL</b>	<b>155 331,00</b>	<b>160 211,50</b>

## ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

UN EMPRUNT DE 422 380€ A ÉTÉ CONTRACTÉ EN DÉCEMBRE 2019 POUR L'ACHAT DU SIÈGE DE LA MISSION LOCALE. LA DERNIÈRE ÉCHÉANCE INTERVIENDRA EN JANVIER 2035

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)		340 359	29 182	119 033	192 144
à 1 an max. à l'origine à plus d'1 an à l'origine					
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		35 414	35 414		
Personnel & comptes rattachés		147 661	147 661		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		88 966	88 966		
Etat & autres collectiv. publiques		27 261	27 261		
Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes & assimilés					
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		22 025	22 025		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAUX</b>		<b>661 685</b>	<b>350 508</b>	<b>119 033</b>	<b>192 144</b>
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes associés				

**COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF**

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

**CHARGES À PAYER**

<b>CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>MONTANT</b>
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	291
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 757
Dettes fiscales et sociales	211 850
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>240 897</b>

**LES EFFECTIFS**

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

**LES EFFECTIFS**

28 SALARIES PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2023 DONT 4 CONTRATS AIDES ET 1 APPRENTIS (26.80 EQTP)  
 1 salarié mis a disposition au 31 decembre 2023 (0.5 EQTP)

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Personnel salarié :</b>	<b>28,00</b>	<b>28,00</b>
Ingénieurs et cadres	2,00	2,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	26,00	26,00
Ouvriers		
<b>Personnel mis à disposition :</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	1,00	1,00
Ouvriers		